L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 19 AVRIL 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Cie.
[illegible] Propriétaires :
[illegible] N. DUFOUR.
[illegible] S. MARBY.
[illegible] rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS ;
MARDI MATIN, 19 AVRIL 1853.

SITUATION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible] DU MAIRE.

Le message [illegible] aux conseils nouvellement [illegible] pour la première fois, [illegible] message sur la situation de la ville et de l'état des affaires en général.— Nous [illegible] aussi brièvement qu'il nous [illegible] document, qu'à cause de son [illegible] tout au long dans notre partie anglaise.

[illegible] se félicite d'abord des bienfaits de la consolidation. Malgré les mécontentements [illegible] la mesure, il est évident [illegible] a provoqué toutes les améliorations [illegible] depuis quelque temps à la Nlle-Orléans. En fondant l'unité administrative, en mettant un terme aux anciennes rivalités municipales, en créant l'harmonie et l'esprit de méthode là où il n'existait auparavant que division et confusion, la consolidation a permis d'assurer la réussite de [illegible] vastes entreprises industrielles. Le chemin de fer de Jackson et celui des Opelousas ne devront leur existence qu'au concours zélé de la nouvelle corporation [illegible] la Nouvelle-Orléans [illegible] volontaire que ceux-ci ont [illegible] acceptés. Les deux railways [illegible] terminés en moins de trois ans. Les cinquante [illegible] premiers milles du chemin des Opelousas seront livrés à la circulation au mois de septembre ou d'octobre prochain, et on pense que vingt ou vingt-cinq milles de la voie seront terminés pour les premiers jours de juillet.

La valeur des propriétés foncières s'est considérablement accrue, et si on en faisait aujourd'hui une juste estimation, on verrait que l'augmentation totale depuis un an s'élève pas à moins de cinq à sept millions de piastres. L'accroissement de valeur n'est pas égal dans toutes les parties de la ville, mais il est hors de doute que ces deux railways terminés, tous les quartiers auront leur part des avantages dont ils doivent infailliblement être une source féconde pour la ville.

Le maire recommande de nouveau de dessécher les terrains vagues qui séparent la ville du lac Pontchartrain. L'ouverture des rues jusqu'au Coteau de la Métairie a été une mesure fertile en résultats avantageux ; la population se répand vers l'intérieur au lieu de se concentrer dans d'étroites limites, et l'état sanitaire de la ville y a considérablement gagné. Il y a six ans que le fléau qui sévissait régulièrement parmi nous n'a pas exercé ses ravages à la Nlle-Orléans. Si l'ouverture de quelques rues jusqu'au Coteau a produit tant de bien, que ne devrait-on pas attendre du déboisement et du complet dessèchement des terres marécageuses qui s'étendent jusqu'au lac ! Le moment est venu d'exécuter ce projet, car notre population, grâce aux chemins de fer, ne tardera pas à s'accroître. En facilitant d'ailleurs l'extension de la ville dans le sens de sa largeur, nous empêcherons le centre des affaires de se déplacer constamment et de jeter de la sorte le trouble dans les relations commerciales.

M. Crossman rappelle qu'il a souvent appelé l'attention du Conseil sur l'insuffisance de l'eau distribuée par la compagnie des Water Works. Cette compagnie exécute en ce moment des travaux qui lui permettront d'augmenter d'un demi million de gallons par jour l'eau qu'elle distribue dans le deuxième et le troisième district. La ville possède cinq mille actions dans l'entreprise des Water Works : le Conseil devra en conséquence songer à nommer les directeurs qui le représentent dans la direction.

L'instruction publique a fait de grands progrès à la Nouvelle-Orléans. Nous possédons en ce moment quarante écoles que fréquentent 10,555 enfants. Ces écoles sont ainsi réparties : treize dans le premier district renfermant 2,705 élèves ; neuf dans le 2d district renfermant 2,874 élèves ; onze dans le 3e district renfermant 1841 élèves, et sept dans le 4me district renfermant 3,431 élèves. Les écoles du 1er district ont cette année 202 élèves de plus qu'en 1852, celles du 2e district 395 élèves de plus, celles du 3e district 575, et celles du 4e district 922. Le total des élèves fréquentant les écoles publiques était de 8,761 le 1er avril dernier, il est aujourd'hui de 10,855. Des treize écoles du 1er district 7 appartiennent à la corporation et 6 sont prises à bail ; dans le 2e district, 3 appartiennent à la ville et 6 sont prises à bail ; dans le 3e district 4 appartiennent à la ville et 6 sont prises à bail ; dans le 4e district 3 appartiennent à la corporation et 5 sont prises à bail. Le corps enseignant comprend 211 professeurs dont 19 hommes et 47 femmes dans le 1er district, 11 hommes et 35 femmes dans le 2e district, 11 hommes et 40 femmes dans le 3me district, 10 hommes et 31 femmes dans le 4e district. La somme allouée l'année dernière pour l'entretien des écoles publiques a été de $118,090 ; les dépenses pour la présente année sont évaluées à $200,000.

Le maire décerne de justes éloges aux directeurs de la maison de travail. L'établissement non seulement a couvert ses frais d'entretien mais a donné un revenu net de $5,130. M. Crossman recommande de créer une Maison des Pauvres, comme unique moyen de mettre fin à la mendicité.

Par suite de l'insuffisance de l'hospice des Aliénés à Jackson, le Conseil a dû établir un asile temporaire à la Nlle-Orléans. Il y a été reçu depuis le mois de septembre dernier 134 fous. Cette maison coûte à la ville environ $250 par mois.

La maison de refuge qui ne renfermait le 1er avril 1852 que 41 enfants, contient maintenant 122 garçons et 29 filles.

M. Crossman engage le Conseil à améliorer la promenade de la rue du Canal. Il signale la négligence qui a présidé au nettoiement des rues et au curage des ruisseaux. Il appelle l'attention du Conseil sur les réparations à faire aux wharfs. Il indique aussi les désavantages du nouveau mode de perception de l'impôt sur les cafés, les marchands, les colporteurs, etc. Depuis que des collecteurs spéciaux ne sont plus chargés de recevoir cette taxe que dans leur propre intérêt ils faisaient rentrer intégralement, beaucoup de personnes, au lieu de se présenter volontairement pour acquitter l'impôt, comme l'exige la loi, savent se soustraire à cette obligation, ce qui diminue notablement le revenu du fisc. Il vaut infiniment mieux nommer des collecteurs, car, recevant une commission sur ce qu'ils perçoivent ils ont un intérêt direct à faire payer tous les contribuables.

Le maire touche ensuite à la question financière. Les commissaires de la dette consolidée ont émis $5,534,000 de bons dont deux millions ont été négociés à New-York, $1,300,000 à la Nlle-Orléans et $2,234,000 ont été échangés contre des effets de l'ancienne ville ou des municipalités et de Lafayette. Les commissaires préparent en ce moment un état de leurs opérations.

Les dépenses de cette année sont estimées à $1,961,474 03 et le revenu à $1,626,710 ; il y aurait donc un déficit de $332,733 03 qu'il faudra combler au moyen d'une taxe additionnelle de 1/2 pour cent. Le maire recommande l'économie au Conseil. Il passe ensuite à la police qu'il loue de son zèle et de sa bonne discipline et termine par des détails secondaires d'administration qu'il serait inutile d'énumérer ici.

INSTRUCTION PUBLIQUE.—M. de Lipoly publie aujourd'hui, dans nos colonnes, une communication où il exprime ses vues sur l'éducation des enfants et sur les différentes méthodes d'enseignement. Nous y appelons l'attention de nos lecteurs.

THEATRE D'ORLEANS.— La cinquième représentation de Moïse a lieu ce soir, et sera pour Mmes Fleury-Joly et Paola, ainsi que pour MM. Bordas, Genibrel, Bignet et Delavarde, l'occasion d'un nouveau succès.—La représentation de jeudi est au bénéfice de M. Dobrinay ; elle se composera d'un opéra-comique de Victor Massé, Galatée, qu'interpréteront Mme Fleury-Joly et MM. Dobrinay et Ménéhand, d'un opéra en un acte, que vient de composer un jeune artiste louisianais, et dont les rôles sont confiés à Mme Widemann, Mme Fleury-Joly, MM. Genibrel, Grant et Dobrinay, et enfin de plusieurs morceaux que chantera M. Feitlinger. Nous aurons [illegible] revenir sur cette représentation.

[illegible] CONCERT DE GOTTSCHALK.— Gottschalk donne demain son troisième concert dans la salle des Odd Fellows. Ceux qui ne l'ont pas [illegible] profiter de cette dernière [illegible] qui s'offre d'applaudir un des plus [illegible] talents que la Nouvelle Orléans ait jamais possédés. Des artistes comme Gottschalk sont rares, et leur apparition dans une ville laisse d'ineffaçables souvenirs. L'indifférence à l'endroit de Gottschalk est impossible ; dans tous les cas elle serait inexplicable.

On peut se procurer des billets pour le Concert de demain au magasin de musique de Hewitt, nº 30, rue de Camp.

DR WICHEL.— Cet incomparable Autocrate doit paraître ce soir au Musée de Dan Rice. Il faut voir le Dr Wichel pour comprendre jusqu'où peut aller l'art de l'imitation. Il [illegible] les [illegible] du Dr Valentine, [illegible] plus de verve comique que ce [illegible]

[illegible] LEE.—Cette célèbre famille donne [illegible] représentation ce soir dans la salle des Odd Fellows. Voir aux avis.

M. KING.—Une dépêche télégraphique nous apprend que M. WILLIAM R. KING, vice-président des Etats Unis, est arrivé à Mobile, venant de la Havane. Il était si faible qu'il a fallu le transporter de sa voiture à l'hôtel où il est descendu.

EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos journaux européens : ils vont jusqu'au 17 mars pour Paris et jusqu'au 19 pour Liverpool.

La hauteur avec laquelle le Sultan de Turquie a répondu à l'envoyé russe a causé une vive sensation en Europe. Le conseil anglais a expédié immédiatement un steamer au commandant de la flotte anglaise pour requérir sa présence. Le commandant a répondu qu'il ne pouvait partir sans l'autorisation du gouvernement. La flotte française a mis tout de suite à la voile. Aux dernières dates on pensait que l'affaire serait réglée à l'amiable.

La duchesse de Sutherland fait de grands préparatifs pour recevoir Mme Beecher Stowe, auteur du roman abolitionniste intitulé : *La Case de l'Oncle Tom*.

L'Autriche a remis en vigueur ses lois les plus rigoureuses contre les voyageurs anglais.

Les journaux français sont d'une rare lusignifiance. *La Patrie* se démêle, dit le *Siècle* ; elle se plaint des attaques de la mauvaise presse, qui calomnie, injurie la presse gouvernementale, et dénature de la manière la plus perfide les intentions et les opinions des feuilles bien pensantes. Et cependant savez-vous ce que c'est que cette presse gouvernementale ? C'est le bouclier du pouvoir rien que cela. Aujourd'hui, les sévérités de la législation rendant les attaques directes contre le gouvernement à peu près impossibles, la mauvaise presse s'en prend à la boule.

Quelle énormité a-t-on donc commise, demande le *Siècle*, à l'égard de la *Patrie* ? On a calomnié cette feuille innocente : on a dit qu'elle avait annoncé la déchéance du journalisme.— C'était une calomnie, en effet. Bien loin de proclamer la déchéance du journalisme et d'annoncer officiellement sa mort, comme on l'a reproché à la *Patrie*, cette feuille n'a cessé de proclamer la prochaine transfiguration de la presse. Plus d'articles politiques, plus de discussions fatigantes, plus d'irritantes polémiques, un journalisme édulcoré et pastoral. La guerre de temps en temps, mais dirigée seulement contre les arpions, les sucites et ces formidables charançons. Voilà le journalisme tel que l'entend la *Patrie*. Hors de cette voie, il [illegible] plus que le journalisme frondeur, [illegible], systématiquement hostile au pouvoir, qui désire la volonté nationale, etc., etc. Retenez-vous donc contre les chansons !

Le Pays, journal de l'Empire, fait à peu près le même article que la *Patrie*. *Pays* et *Patrie*, deux feuilles synonymes. Quant au *Constitutionnel*, il bat en brèche la coterie du *National* et de la *Réforme*.

Une dépêche télégraphique de Constantinople, reçue par la voie de Vienne, annonce que le prince de Menschikoff était arrivé dans cette ville avec une suite nombreuse. Le bruit s'était répandu que Fuad-Effendi, ministre des affaires étrangères, était dans l'intention de donner sa démission.

Les journaux français publient la liste des personnes dont les biens ont été mis sous le séquestre par le gouvernement autrichien. Parmi les noms qui figurent sur cette liste, nous remarquons ceux qui suivent :

Le comte Gabrio Casati, le comte François Arese, le comte Henri Martini, le comte Vitaliano Borromeo, le comte Gilbert Borromeo, le duc Antoine Litta Arese, le comte Jules Litta Arese, Monsignor François Simonetta, le marquis Jules Ferragini, le comte Vitaliano Crivelli, Monsignor Elie Poli, le comte Marc Greppi, le marquis Rosales d'Ordono, la princesse Cristine Barbiano di Belgiojoso, née Trivulzio, Monsignor Henri Cernuschi, le marquis George Pallavicini Trivulzi, le comte Hercule Oldofredi Tadini, le baron Vincent Cesati, Monsignor Gabriel Camozzi, Monsignor Basile Camozzi, le comte Octave Tasca, le comte Abbondio Barbiano di Belgiojoso, Monsignor François Colombani, Monsignor Paul Carcano, le général Joseph Jacopetti, Monsignor Charles Litta, Monsignor Louis Litta Biumi, le major Fontana, le colonel Jacques Chevalier Sessa, le marquis George Raimondi.

Ces noms suffisent sans doute, dit le *Journal des Débats*, pour donner à tout le monde la conviction que ceux qui les portent ne sont pas et ne peuvent pas être les complices de Mazzini. S'il était pouvoir faire remonter jusqu'à eux quelque chose du sentiment d'horreur qu'a soulevé en Europe la dernière levée de boucliers du célèbre démagogue, le gouvernement autrichien se trompe, et l'opinion publique, qui a déjà si mal accueilli toutes les mesures de rigueur auxquelles la Lombardie vient d'être soumise, ne le suivra certainement pas dans cette voie.

On lit dans la *Suisse*, de Berne, du 13 mars :

« Les nouvelles que nous recevons aujourd'hui portent que l'Autriche, sans songer à occuper en tout ou en partie le canton du Tessin, a résolu de maintenir le blocus indéfiniment. Elle prend ses mesures à cet effet. Aussi ne fait-il pas attendre sa réponse aux Notes du Conseil fédéral.

« Ce qui paraît évident, c'est que l'Autriche est extrêmement prévenue contre le gouvernement actuel du Tessin. C'est ce qu'indiquent clairement les journaux semi-officiels de Vienne et toutes les correspondances venant de ce côté. Une correspondance de Vienne dit aussi que l'Autriche maintiendra le blocus tant que les Tessinois n'auront pas offert la garantie qu'ils cesseront d'abuser de la longanimité de leurs voisins. »

« On est aussi généralement persuadé dans le Tessin que c'est au régime actuel que l'Autriche en veut, et qu'une modification dans le personnel du gouvernement aurait beaucoup plus d'efficace pour amener le retrait des mesures hostiles que tout ce que pourrait faire le Conseil fédéral. Cette opinion est aussi celle des partisans du régime.

« Ce que nous ne pouvons contredire, c'est que le gouvernement du Tessin n'a pas été assez circonspect vis-à-vis d'un voisin qui attendait l'occasion de venger ses griefs de 1848 et les griefs plus ou moins fondés de plus fraîche date qu'il lui impute. Nous n'avons pas besoin à blâmer, par exemple, l'expulsion des capucins lombards. Nous n'avons pas approuvé non plus le langage constamment provocateur des organes du régime ou des clubs, que nous avons vu en opposer au gouvernement lui-même. Il est à présumer qu'une conduite plus modérée et une surveillance plus active auraient, quoi qu'on en dise, prévenu ce conflit ou du moins ôté le prétexte des mesures prises.

« Maintenant on est en présence de grandes difficultés. Le Conseil fédéral sait mieux que nous où est la solution du conflit. Le gouvernement du Tessin ne l'ignore pas. Nous ne saurions nous dissimuler ce qu'il y aurait d'humiliant dans la retraite de ce gouvernement. S'il y a là une expiation, voudra-t-on la subir ? Aux temps héroïques, de plus grands sacrifices ont été faits pour sauver son pays. C'est aux Tessinois à voir ce qu'il y a à faire.

« Nous ne conseillons pas. Nous abordons la question en face et indiquons ce que l'on pense dans le Tessin et ailleurs. Voici l'alternative : subir des mesures qui ruinent le Tessin, ou faire la guerre, ou offrir les garanties qu'on réclame. La question est là. Nous constatons, aujourd'hui qu'elles sont définitives, les conditions qui nous sont faites. Cela vaut mieux que des récriminations superflues. »

On écrit de Rome, le 7 mars :

« Ce matin, le Pape a tenu au Vatican un consistoire secret, dans lequel ont été créés cardinaux de la sainte Eglise romaine : Mgr Michel Viale Prela, archevêque de Carthagène et nonce apostolique près S. M. I. et R. l'empereur d'Autriche, né à Bastia, le 29 septembre 1799, réservé *in petto* au consistoire secret du 15 mars 1852 ; Mgr François Nicolas Madeleine Morlot, archevêque de Tours, né à Langres, le 28 novembre 1795 ; Mgr Dominique Savelli, vice-camerlingue de la sainte Eglise romaine, ministre de l'intérieur, né au château de Speloncato, diocèse d'Ajaccio, le 15 septembre 1792.

« S. S. a ensuite proposé pour évêque de Coutances M. Jacques Ludovic Daniel, prêtre du diocèse de Coutances et membre du conseil supérieur de l'instruction publique, et pour évêque de Grenoble M. Joseph Marie Achille de Ginouillac, prêtre de Montpellier et vicaire général d'Aix.

« Après le consistoire, M. Daciaque, garde noble, est parti pour Tours, pour porter à S. Em. Mgr Morlot la nouvelle de sa promotion. Trois autres gardes nobles ont été expédiés en courriers pour Vienne, pour Strigonia (Hongrie) et pour Madrid, afin de porter la même nouvelle aux Eminences appartenant à ces pays et proclamées aussi dans ce même consistoire. »

AUDITEUR DES COMPTES PUBLICS.—Le bruit circule ici, dit la *Gazette de Baton-Rouge*, que le gouverneur Hébert va déclarer la place d'auditeur d'Etat vacante et y nommer quelqu'un jusqu'à ce qu'une élection ait lieu.

Nous annoncions il y a quelques jours que le steamer de guerre *Baracoa* s'était échoué près de Savannah. Les journaux de cette ville nous apprennent que l'on est parvenu à le remettre à flot.

MORT SUBITE.—Un nègre de valeur appartenant à M. Seymour H. Lorsy et tenant un salon de coiffure à Bayou Sara, a été trouvé mort ces jours derniers. Vingt minutes auparavant il causait avec une grande facilité, comme de coutume, et ne semblait point souffrir. On pense qu'il a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

PENDAISON.—Nous lisons dans le *National* du 8 courant :

« Vendredi dernier, 1er avril, le nègre appartenant à M. Proctor a été pendu dans la geôle de St-Bernard, sous les yeux des autorités et d'un certain nombre de spectateurs. Ce malheureux est le même qui, il y a quelque temps, avait donné un coup de poignard à un certain William Stewart, du chemin de fer du golfe du Mexique. »

HAITI.—Des avis récents d'Haïti ont été reçus à Boston. Rien de nouveau dans la situation politique. Un missionnaire protestant, M. Charles Bishop, allant des Cayes à Jérémie en compagnie d'un jeune garçon, a été attaqué par des voleurs qui non contents de le dépouiller complètement l'ont [illegible] de coups. On ne pense pas que le malheureux missionnaire puisse survivre.

BANQUET OFFERT A M. PETIN.

Un grand nombre d'amis et d'admirateurs de M. Petin doivent lui offrir un banquet dimanche prochain. Le prix de la souscription est de deux piastres et demie. Les personnes qui voudraient se rendre à cette manifestation en l'honneur du célèbre aéronaute sont invitées à se rendre demain, mercredi, à 7 heures du soir, dans les salons de M. Faivre, rue Royale, 56, où l'on doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'organisation de ce banquet. 12avril—It

ORGANISATION DES NOUVEAUX CONSEILS.

Conseil des Aldermen.

Le Conseil des Aldermen s'est réuni hier soir pour se constituer. Les membres présents étaient MM. Gauvreau, Brand, Lugenbuhl, Simonet Jnr., Adams, Wright, Irwin et Lahatut.

M. Lugenbuhl a été appelé au fauteuil.

Sur la proposition de M. Gicquel un comité de trois membres a été nommé pour examiner les titres des membres élus. Ce comité qui se composait de MM. Converse, Gicquel et Lahatut, a fait un rapport concluant à la validité de l'élection des différents membres. Le rapport ayant fait allusion à ce fait qu'un des membres était, contrairement à la charte, la caution de l'adjudicataire d'un marché conclu avec la ville, le président par intérim déclare que ce sera plus tard l'objet des délibérations du Conseil.

Le Conseil a procédé ensuite à la désignation du président : M. JAMES H. CALDWELL a été élu à l'unanimité.

Pour le poste de secrétaire, M. Gicquel a désigné comme candidat M. Chs. Claiborne. M. Adams a désigné le juge Walker.

M. Claiborne a reçu 6 voix et M. Walker 2. M. Claiborne a été conséquemment élu.

M. Michel a été nommé sergent-d'armes par intérim, et M. Bergham portier par intérim.

Le secrétaire a lu un message fort remarquable du maire. Nous en donnons ailleurs l'analyse.

La nomination des comités a été remise à la prochaine séance.

Le Conseil a ordonné l'impression du message du maire, à mille exemplaires, en anglais et en français et s'est ensuite ajourné.

CONSEIL DES ASSISTANS-ALDERMEN.

Le Conseil des Assistants-Aldermen s'est réuni en même temps que le Conseil des Aldermen pour s'organiser.

M. Watkins a été appelé au fauteuil.

Tous les membres étaient présents, à l'exception de M. P. C. Wright qui n'est pas en ville.

Un comité a été nommé pour vérifier les titres des membres élus. Ce comité annonce que toutes les élections sont valides.

Le Conseil a procédé à la délégation du président : le Dr. DALTON a été élu à l'unanimité.

Pour la place de secrétaire MM. Daniel Scully et W. H. Peters ont été désignés comme candidats. M. Scully a reçu 21 voix et M. Peters 2. M. Scully a conséquemment été élu secrétaire.

M. Filliger a été élu sergent d'armes.

Les comités permanents ont été nommés comme suit :

Finances.—T. O. Stark, A. W. Smith, R. J. Kerr, R. Beauregard, Geo. Purvis.

Rues et débarcadères.—T. R. Brady, B. Wheelehan, P. C. Wright, Z. Latour, R. C. Carpenter.

Réclamations.—R. J. Kerr, L. B. Davis, Geo. Pandelly, D. C. Donovan, V. Herman.

Judiciaire.—A. Derbès, Z. Latour, L. B. Davis, J. A. Watkins, J. Magioni.

Police.—E. O. Sullivan, H. Vanderlinden, J. C. Kathman, R. Beauregard, Geo. Pandelly.

Incendies.—E. Wheelehan, T. R. Brady, C. Macs, Geo. Pandelly.

Salubrité.—B. Beauregard, Dr. Dalton, J. L. Macauley, P. Herman, J. A. Watkins.

Cours et prisons.—B. Beauregard, D. C. Donovan, M. Vanderlinden, A. Boudousquie, J. Magioni.

Education.—Z. Latour, A. W. Smith, J. L. Macauley, J. O. Stark, J. R. Macmurdo.

Améliorations et affaires.—P. C. Wright, J. R. Macmurdo, J. C. Kathman, V. Herman, R. C. Carpenter.

Charité.—H. Guyol, D. T. Donovan, C. Macs, V. Herman, P. C. Wright.

Maison de refuge.—Geo. Purvis, E. O. Sullivan, J. L. Macauley, J. Magioni, A. Derbès.

Le Conseil s'est ensuite ajourné.

Chronique Locale.

TENTATIVE DE SUICIDE.—P. Vereron a été arrêté dimanche dans le Troisième District, pour avoir essayé de se noyer.

RIXE.—Samedi soir, une rixe a eu lieu dans un café de la Cinquième Division entre le nommé Cavanagh et un des frères Corcoran et Alexandre. [illegible] [illegible] la mort de McGough a reçu un coup de poignard dans le flanc. Collins a été transporté à l'Hôpital de Charité, où il désespère de ses jours.

PREMIER COUR DE DISTRICT.—Chas. Fisher, John Barnes, Michael Kelly et John Kennedy, ont été jugés hier et trouvés coupables d'escroquerie.

Le jury a acquitté Henry Stanton, accusé d'escroquerie.

L'avocat de District a enregistré un *nolle prosequi* dans l'affaire de Jacob Brashman et Jas Cleany, accusés d'escroquerie.

ASSAUT.—John Yorkler a été conduit hier devant le recorder Genois, sous l'accusation d'avoir voulu porter un coup de couteau à Daniel Hall dans la rue Gallatin. Il a fourni caution pour répondre de sa comparution.

VAGABONDS.—Geo Keys, arrêté comme vagabond, a été envoyé pour un mois à la maison de travail.

Michel Kelly qui s'est enivré et qu'on avait quelques heures auparavant retiré du fleuve, a été envoyé pour dix jours.

Mary Gratton, pour avoir occasionné du désordre, passera quinze jours à la maison de travail.

ESCROQUERIE.—Mary Ann Fye a été accusée hier devant le recorder Winter, d'avoir volé des montres d'or chez M. Castor, dans la rue de Toulouse.

VOL.—Le nommé J. Baptiste et deux autres individus, ont été arrêtés dimanche sur la barge de la troisième district pour avoir volé $164 J. C. let.

AMENDES.—Thomas Smith a été condamné hier par le recorder Winter, à une amende de $10 pour s'être servi d'un pistolet. L'accusé était ivre dans le moment.

ARRESTATION.—Dennis et Eliza Donovan ont été arrêtés samedi soir, dans la rue Tchoupitoulas, sous l'accusation d'avoir volé $35 à P. C. Parker.

NOUVELLES DIVERSES.

PARIS, 17 mars.

Le *Moniteur* du 15 mars contient plusieurs notes diplomatiques.

La première nous apprend que M. le marquis de Valdegamas, ministre d'Espagne, a présenté hier à l'empereur, en audience particulière, les insignes de l'ordre royal des Dames Nobles de Marie-Louise, que la reine Isabelle a conféré à l'impératrice.

Plusieurs autres envoyés étrangers ont encore été reçus aux Tuileries, et ont remis les réponses des souverains ou des autorités qu'ils représentent, soit aux lettres de notification du mariage de l'empereur, soit à d'autres communications diplomatiques.

—L'*Union* publie les réflexions très sensées qui suivent :

« En l'absence des émotions politiques, telles qu'elles naissent de la lutte des partis dans le parlement, il s'est fait depuis un an un bruit d'affaires qui serait un indice de prospérité, s'il ne révélait une avidité effrénée plutôt qu'une activité sérieuse.

« Il est important d'étudier à cet égard la marche des idées et la révolution des mœurs.

« Prenons garde à ce qu'on a fait ! On a excité jusqu'à la frénésie l'amour de la richesse, mais de la richesse acquise en un jour, en un moment, non par un travail assidu, obstiné, prévoyant, mais par des coups soudains, par des jeux téméraires, par des habiletés de bourse, trop souvent empreintes de piperie.

« Qu'est ce qu'une telle activité, sinon le signe d'une décadence ? Ceci n'est pas nouveau. A chaque perturbation de société, à chaque établissement de nouveau pouvoir, il se fait dans les esprits un mouvement étrange de convoitise, les uns aspirant aux honneurs, les autres à l'argent, mais tous à l'argent sous prétexte même des honneurs. Ce n'est pas là une poursuite du bien-être, c'est une impulsion d'avarice, et l'avarice est ce qui ôte aux âmes ce qu'elles ont de plus noble et de plus actif. « L'avarice, dit Salluste, ce monstre sauvage, infâme, horrible, ravage les villes et les champs, les temples et les maisons, elle confond les choses divines et les choses humaines ; ni armées ni murailles ne l'empêchent de tout emporter par sa violence ; renommée, pudicité, enfants, patrie, parents, elle ravit tout aux mortels. Et pourtant ôtez à l'argent son estime, et facilement cette grande puissance de l'avarice sera vaincue par les bonnes mœurs. »

« Tel était le mouvement d'activité qui, à l'avènement de César, éclata dans la vieille Rome ; Salluste, qui eût été bon journaliste, se permettait des conjectures sur ce signe de dégradation ; et César eut tort de ne les pas écouter.—Lucrèce. »

M. Louis Veuillot adresse à ses collaborateurs de l'*Univers* une lettre datée de Rome. Il déclare, dans cette lettre, que quand bien même M. l'archevêque de Paris lui laisserait la liberté de se défendre, il n'en userait pas. M. Louis Veuillot, en un mot, ne veut pas en appeler au tribunal de l'opinion publique, attendu qu'en dehors de l'Eglise, il n'y a qu'un auditoire passionné dont *nous avons volontairement conquis l'inimitié*, dont nous méprisons les outrages et dont nous ne voudrions pas obtenir les applaudissements. Ceci n'est peut-être pas très flatteur pour le tribunal de l'opinion. M. Louis Veuillot continue en ces termes :

« J'ai relu plusieurs fois la sentence de Mgr l'archevêque avec une sincère volonté de l'accepter s'il était possible. Je n'ai rien précipité ; je n'ai voulu être ni indiscret ni embarrassant, j'ai pris le temps de délibérer et de consulter, bénissant Dieu d'être ici la source des bons conseils et des sérieuses résolutions, à l'ombre de ce grand tombeau d'où la vie se répand depuis dix-huit siècles sur le monde, et où j'ai moi-même pris il y a quinze ans, à pareille époque, presque sans le vouloir, un caractère nouveau et une nouvelle destinée.

« J'ai trouvé et on a trouvé que la sentence de Monseigneur, quoique rendue à l'occasion d'un fait particulier, embrassait néanmoins tout l'esprit et toute la carrière du journal ; qu'elle établissait contre nous une jurisprudence et une justice qui seraient illusoires pour nous ; que par le nombre, la généralité et la gravité de ses inculpations, le vénérable prélat, fermant lui-même la porte à tout moyen-terme, ne nous laissait d'autre parti honorable et chrétien à prendre que de nous retirer purement et simplement, ou de demander purement et simplement à un tribunal supérieur l'annulation de son arrêt. »

M. Louis Veuillot termine sa lettre en annonçant qu'il en appelle au pape de la sentence de M. l'archevêque de Paris :

« Jugés par le Père commun des fidèles, par la plus haute autorité qui soit sur la terre, nous saurons avec certitude ce que nous devons faire, et nous le ferons aussitôt. Nous continuerons notre œuvre ou nous l'abandonnerons avec une entière sécurité, en demandant pardon à Dieu et aux hommes de n'avoir pas su faire le bien ou de l'avoir mal fait. »

Il ne reste plus qu'à attendre la sentence du souverain pontife.

—On écrit de Berlin, 11 mars :

« Les ingénieurs belges ont proposé d'établir une communication plus directe entre Berlin et Paris. On ferait un chemin de fer de Charleroi à Fleurus, et de là jusqu'à Landen. De là, il y aurait un embranchement jusqu'à Maestricht, et de ce point on arriverait à Dusseldorf, par Ruremonde. Le gouvernement belge a demandé à l'autre cabinet s'il favoriserait ce projet. Le cabinet a répondu négativement, d'une part parce que l'on suivrait de cette manière un chemin de Cologne, et d'autre part, parce qu'il n'y a aucune [illegible] sur le chemin de fer proposé. »

—Une expédition importante vient d'avoir lieu, par ordre du ministre de la marine et des colonies, contre les habitants du Pont des Bois de l'archipel des Bissagos, située entre le Cap-Vert et Sierra-Leone, à la côte occidentale d'Afrique. Cette expédition, entreprise pour venger le massacre de l'équipage d'un navire du commerce français, était commandée par M. le capitaine de vaisseau Protet, gouverneur du Sénégal, et se composait :

« De la frégate à vapeur l'*Eldorado*, commandée par M. le capitaine de vaisseau Baudin, chef de la station ; des avisos à vapeur le *Galibi* et l'*Alecton*, de 80 chevaux ; le *Lionne*, de 60 ; le *Grand-Bassam* et le *Marabout*, de 40 ; le *Basilic*, de 30, et le *Guet N'Dar*, de 30, et d'un corps expéditionnaire de 300 hommes. »

La vengeance qu'on voulait tirer des pirates des Bissagos a été complète et a produit l'effet le plus salutaire sur toute la côte, et principalement à Sierra-Leone et dans les autres possessions anglaises, dont le commerce avait sans cesse à souffrir des habitudes cruelles de ces peuplades inhospitalières. L'expédition française a ainsi protégé le commerce de toutes les nations.

—A propos de la récente visite de l'empereur et de l'impératrice à la maison de Saint-Denis, le *Journal des Villes et des Campagnes* raconte l'anecdote suivante :

« L'empereur Napoléon 1er, accompagné de quelques grands personnages, était allé voir la maison d'éducation de Saint-Denis, qu'il aimait comme une de ses créations privilégiées. Le bruit de cette visite se répandit aussitôt à Saint-Denis et dans les environs. On accourut de tous côtés, les uns par curiosité, les autres par désœuvrement, le plus grand nombre par calcul et dans quelque innocente pensée d'intérêt personnel.

« Parmi les personnes qui lui furent présentées se trouvait le savant M. Ameillon, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres. —Ah ! —dit l'empereur en s'arrêtant devant son ancien collègue de l'Institut, vous êtes monsieur Ameillon ? — Oui, sire, Ameillon. — Vous avez continué l'*Histoire romaine* de Lebeau ?—Oui, sire, de Lebeau ?—Jusqu'à la prise de Constantinople par les Arabes ? — Oui, sire, par les Turcs.—En 1449 ? — Oui, sire, en 1453 — En 1453, c'est cela ! Puis Napoléon passant à un autre personnage, le bon M. Ameillon se retourna et dit à ses voisins, assez haut pour que l'empereur pût l'entendre : « C'est incroyable ! il sait tout, il se souvient de tout ; on ne peut rien lui apprendre. »

OBSEQUES DE M. ORFILA.

Un concours immense se pressait au convoi de l'illustre professeur. Tous les maîtres de la science, la Faculté de médecine, l'Académie de médecine, une députation des chirurgiens de la médecine militaire, le préfet de la Seine et une députation du conseil municipal dont M. Orfila avait fait partie, plusieurs membres du conseil de l'instruction publique, des magistrats, et après eux une population de plusieurs milliers de personnes, étaient venues saluer une dernière fois le maître savant et éloquent, l'administrateur actif, l'homme supérieur qui laisse après lui tant de regrets et de sympathies. Plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe.

MM. Bérard, inspecteur de l'Université et professeur ; Dubois (d'Amiens), secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine ; Perdrix, délégué de la société de prévoyance des médecins dans le besoin et de leurs veuves ; Bussy, doyen de l'école de pharmacie ; Barth, membre de la société médicale d'émulation, un élève, au nom de l'école, sont venus tour à tour dire ce qui avait mérité à Orfila sa popularité.

Ce que nous nous bornerons à constater, c'est qu'Orfila, enfant du peuple, a fait par son travail et son intelligence sa position et sa fortune, c'est qu'il était essentiellement un homme de progrès scientifique et avait appliqué, à un large degré, la pensée libérale dans l'enseignement. Toute sa vie a été employée au perfectionnement des études dans la science médicale.

Doyen de l'école de Paris, dont il a contribué à faire la première école du monde, il ne craignait pas d'ouvrir des cours libres aux jeunes docteurs. Homme d'innovation et de pratique à la fois, il a fait plus pour la science que les esprits les plus spéculatifs, parce qu'en combattant la routine, il avait toujours un moyen heureux de la remplacer. En mourant, il a eu encore une pensée à laquelle nous devons un mot de vive sympathie.

L'une des préoccupations les plus pénibles du pauvre qui va mourir dans les hôpitaux, c'est que son corps sera disséqué. Orfila a voulu montrer que ce qu'il avait fait pendant sa vie pour le progrès de la science et dans l'intérêt de l'humanité, il l'ordonnait après sa mort, et, par un testament, il a demandé que son corps, avant d'être conduit au champ de repos, à été livré au scalpel.

Nous faisons des vœux pour que l'exemple donné par l'éminent anatomiste trouve des imitateurs dans le corps médical.

Projet de Collège soumis à l'approbation des hommes qui sentent le besoin d'une réforme dans l'enseignement.

[illegible]

(Signé) L. J. B. M. PHILIPPI DE LEPOLY.

[illegible]

(Signé) P. A. ROST.

[illegible]

(Signé) A. GIRARDEY.

[illegible]

(Signé) CHARLES MAURIAN.
D. AUGUSTIN.

[illegible]

(Signé) J. MAGNE.

[illegible]

(Signé) THEO GUYOL.

[illegible]

(Signé) W. VOGEL,
Consul de Prusse.

—Je dois à la vérité de dire que M. Lord dont j'ai visité l'établissement, [illegible]

12av L. PHILIPPI DE LEPOLY.

[illegible]

Avec moi :

[illegible]

L'enseignement philosophique à des enfants ! . . . . . .

. . . . . . Oui, qu'on hausse les épaules si l'on veut, mais qu'on écoute Condillac.

[illegible]

REVUE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Tiranis, Brown, Liverpool
Dyonne, Henderson, St Pétersbourg
Kosciuko, Smith, Havre
Two Childrens, Thompson, Liverpool
Barque Jones Smith, Colburn, Boston
Antoine, Hanson, Liverpool
Alvarado, Stanley, Marseille
Brick Clarissa, Davis, New-York
Mary Elizabeth, McConnell, Havane
Goelette Jenny Lind, Simpson, Apalachicola
Chas Henry, Appleby, Matamoras

Arrivés Hier.

Steamship America, Sawyer, Apalachicola
Navire Oswego, Williams, New-York
Wm Boston, Creighton, Boston
Litania, Palfrey, Liverpool
Goelette Southron, Snow, Pensacola
Geo Wm H Harrison, Warling, Pensacola
Viktor, Perry, Pensacola
Susan Emma, Balfour, Mobile
Randall Marshall, Milligan, Pensacola
Diamond, Mack, Pensacola
Martha, Webber, Pensacola

STEAMBOATS.

Princess, Holmes, Vicksburg—coton.
Ophelia, Davis, de Washington—sucre, mélasse, coton.
Mary Foley, Dalferes, Lafourche—sucre, mélasse.
Storm, Switzer, Camden—coton.
Swan, Sill, White Oak Shoals.
Planter, Wiley, de la Côte.
St Louis, Taylor, de St Louis—viandes salées, farine, huile, porc, œufs, foin, tabac, &c.
Ophelia, Selibe, de la Côte.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Cincinnati	Chenoweth, Chenowet	5 h P M
Cincinnati	Yorktown, Myles	5 h P M
Cincinnati	Yale, Hill	Midi
St Louis	Grand Turk, Clayton	5 h P M
Cincinnati	Persia, Hutchinson	5 h P M
Biloxi	Creole, Walker	10 h A M
Mobile	Oregon, Heirs	4 h P M
Vicksburg	Princess, Holmes	5 h P M
Vicksburg	H M Wright, Clark	5 h P M
Rivière aux Perles	Bloomer, Boydt	4 h P M
Memphis	Gen Bussell	5 h P M
Rivière Rouge	Piker Miller, Alexander	5 h P M
St Louis	Dresden, Stewart	5 h P M
St Louis	Uncle Sam, Lou	5 h P M

Départs des Steamers Transatlantiques.

Départs d'Europe.

Steamers	Points de départ	Destinations	Epoques
City of Manch'r	Liverpool	Philadelphie	30 Mars
Alps	Liverpool	Boston	30 Mars
Washington	Southampton	New-York	30 Mars
America	Liverpool	Boston	2 Avril
Collins	Liverpool	New-York	6 Avril
Arabia	Liverpool	New-York	9 Avril
Humboldt	Havre	New-York	13 Avril

Départs des Etats-Unis.

Atlantic	New-York	Liverpool	16 Avril
Europa	New-York	Liverpool	20 Avril
City of Manch'r	Philadelphie	Liverpool	22 Avril
America	Boston	Liverpool	27 Avril
Collins	New-York	Liverpool	30 Avril
Arabia	New-York	Liverpool	4 Mai
Humboldt	New-York	Havre	7 Mai

LISTE DES NAVIRES
En destination pour la Nlle-Orléans.

HAVRE.

Navire Brothers, Baxter ... parti le 11 Mars
Navire Joe Holmes ... annoncé le 18 Mars
Navire Sarah Parington ... annoncé le 16 Mars
Navire Manchester ... annoncé le 16 Mars
Navire Emperor, Hagar, rentré le 19 février, et reparti le 2 Fév

Navire Isaardon, Adams ... parti le 2 Fév
Navire Radius, Murray ... parti le 25 Fév
Navire Globe, Baker ... parti le 25 Fév
Navire Belle Assoc, Grinlen ... parti le 27 Fév
Navire Athens, Robertson ... parti le 9 Mars

BORDEAUX.

[illegible]

MARSEILLE.

[illegible]

CADIX.

[illegible]

TARRAGONE.

[illegible]

MALAGA.

[illegible]

PALERME.

[illegible]

TRIESTE.

[illegible]

ANVERS.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, le 11 avril 1853.

L'ELECTION de neuf Directeurs qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu au Bureau de la Compagnie, le lundi 25 courant, de 10 heures du matin à 2 heures P. M.

12av—13t J. TUYES, Secrétaire.

BAINS SULFUREUX
De vapeur sèche,
ET FUMIGATIONS.

[illegible]

F. MAUPASSANT.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1853. LEFEBVRE.

Bottes, Souliers et Brodequins.

[illegible] G. W. DUNBAR, 5, rue des Magasins.

[illegible]

Pillules du Dr. McLane.

[illegible] SCOVIL & MEAD, 111, rue de Chartres.

[illegible] J. WRIGHT & CO, 151, rue de Chartres.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

14 avril :—Succession J. B. Beho.
14 avril :—Belle résidence à la place Colliseé. Succession de W. J. Goldsberry.
16 avril :—Succession de veuve J. B. De Gray. Succession de J. A. Pratt.
16 avril :—Propriété améliorée de valeur, à l'encoignure Douane et Bourgogne.
Belle maison de résidence à Carrollton.
Terrain amélioré dans la rue Girod.
2 terrains de choix dans la rue Julie.
2 terrains de choix à l'encoignure Deuxième et Levée.
Un terrain de choix dans la rue Washington.
3 terrains à l'encoignure Première et Bacchus.
20 avril :—Succession de J. W. Smith et autres.
23 avril :—Succession de Barbara Fink.
23 avril :—32 terrains à l'encoignure Commune et Gravier, succession Herman.
Terrains améliorés et vides et actions de banque.
27 avril :—Grande vente de propriétés situées à la Nlle Orléans dans la ville de Jefferson, Bloomingdale, Rickerville, Carrollton et Métairieville.
30 terrains de choix, améliorés et vides dans le 4e district.
30 avril :—Succession de Elizabeth Finney.
2 mai :—Deuxième vente de syndic de J. P. Kirwin contre ses créanciers.
2 mai :—Succession de J. H. Coleman.
7 mai :—Succession de D. F. Barthe.
Pour de plus amples détails, voir les avis.
MM. Beard & May offrent de vendre à l'amiable plusieurs maisons et magasins en bois et en briques, bien situés, plusieurs habitations sucrières, situées dans les paroisses St-Bernard, Plaquemine, Jefferson, Lafourche et Pointe Coupée.

Vente de marchandises sèches sans réserve.

L'attention des acheteurs est appelée à la vente de marchandises sèches sans réserve qui aura lieu aujourd'hui, 12 courant, à 10 heures, au magasin d'encan de H. Peychaud & Co, No 98, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

Nous appelons l'attention du commerce sur la vente, par catalogue, d'eaux-de-vie françaises, vins, etc., qui aura lieu aujourd'hui mardi 12 avril 1853, à 10 heures et demie, dans les magasins de MM. W. F. Vredenburgh & Co, importateurs, No 30, rue Vieille Levée.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS
LUNDI SOIR, 11 AVRIL.

Le marché au coton a été calme aujourd'hui et les ventes se sont élevées à 7,000 balles à des prix fermes.

Inférieur,	de 6 — @ 7 —	Fair	11 — @ —	
Ordinaire,	de 7½ @ 8½	Fully fair	— @ —	
Middling,	de 9 @ 9½	Good fair	— @ —	
Good Mid de	10 — @ 10¼	Good and fine	— @ —	
Midling fair,	10¾ @ 11 —			

[illegible]

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Baltimore, 11 avril, midi.

Le président a rappelé le Sénat en conséquence de la déclaration faite par M. Marcy qu'il allait se retirer du cabinet. On dit que le cabinet sera réorganisé et que Cushing sera nommé au département d'Etat.

Avis plus récents.

Baltimore, 11 avril, 2 h. 48 m.

On assure que Marcy a positivement envoyé sa démission. Cette décision de sa part a causé une vive sensation à Washington.

Le choix de M. Buchanan comme ministre en Angleterre a été ratifié par le Sénat.

Avis encore plus récents.

Baltimore, 11 avril, 3 h. 30 min.

Le bruit court maintenant que le différend éclaté au sein du cabinet a été réglé, qu'il ne sera envoyé aucune démission, et qu'il ne sera fait aucun remaniement.

C'est à peine s'il y a un quorum au Sénat.

Washington, 11 avril.

Le maître de poste à la Nouvelle-Orléans.

Le Sénat a confirmé, aujourd'hui la nomination de M. Kendall, comme maître de poste à la Nouvelle-Orléans.

Baltimore, 11 avril.

Les bruits d'une dissension dans le cabinet ont cessé de circuler ; il n'y a eu ni résignation, ni changement. Il se trouvait à peine assez de membres présents au Sénat pour former un quorum.

Washington, 11 avril.

M. Soulé a donné aujourd'hui sa démission comme sénateur de la Louisiane ; elle a été acceptée. Le Sénat a confirmé la nomination de M. Buchanan comme ministre en Angleterre. On dit qu'il acceptera la place.

Après avoir approuvé plusieurs nominations, le Sénat s'est ajourné *sine die*.

Rivière de l'Ohio.

LOUISVILLE, 11 avril.—Les steamers Ohio et J. P. Tweed, sont arrivés de la Nlle Orléans ; et le Magnolia, le Wm Noble, A. L. Bootwell, Moro Castle et Geo Lafayette sont partis pour ce port.

Pittsburg, 11 avril.—La rivière baisse et il n'y a que 3 pieds d'eau au chenal.

NAVIGATION AERIENNE.
SYSTEME PETIN.

LE Comité exécutif annonce respectueusement au public, que M. PETIN ayant tous ses appareils, aérostats, ballon, nacelle, voiles, hélices, machines, &c. &c. en sera admis à les examiner tous les jours de 11 heures A. M. à 6 P. M. à partir de dimanche 10 avril 1853, dans la vaste salle du second étage de l'Université de la Louisiane, à l'encoignure des rues Commune et Baronne, vis-à-vis le Collège des Jésuites.

Entrée 25 cents ; tickets pour la saison donnant au porteur le droit d'admission à la Grande Expérience, $5. A vendre chez V. H. Best & Cie, 149, rue de Chartres, et H. Paya et Cie, 56, rue de Chartres.

A vendre ou à louer à Est-Pascagoula.

UNE maison et un grand terrain, y compris les écuries, les maisons à bains, &c. Cette maison est la première à l'est de la résidence de M. Dudson et était occupée, l'année dernière, par le général Twiggs.

Aussi.—Une maison de campagne et un grand terrain avec écuries, maisons à bains, &c., contigus à la propriété du capitaine Waterman.

Aussi.—La résidence du soussigné et un grand terrain avec écuries, maisons à bains, &c.

Aussi.—Un café faisant face au nouveau wharf, une glacière en briques, des billards, &c. avec un sana bolt wharf.

Toutes ces propriétés sont situées en face de la baie de Pascagoula, les maisons et terrains sont en très bon état et très commodes.

Pour les conditions, s'adresser à Williamson, Zacharie & Co, Nlle Orléans, à W. S. Dodson, Pascagoula ou à JACOB BATTISTE, Mobile.

Machine à coudre patentée, de Wilson.

[illegible] JOSEPH BEFTY, Au dernier de l'hôtel St Charles.

No. 16, ST-CHARLES VICTOR, No. 16, ST-CHARLES.
Magasin de parfumerie fines et articles pour Messieurs.

[illegible]

Parfumeries fines des maisons Lubin.

[illegible] VICTOR, 16, rue St-Charles.

PAPIER et boîtes pour paste de 10 à 15 piastres [illegible] FRED. LOISON, 24, rue de la Douane.

Ouvriers ! ouvriers ! Ouvriers ! ! !

[illegible]

A VENDRE,
Une ferme et des animaux au Texas.

UNE portion de terre mesurant 400 acres, faisant face à la baie de San Antonio, à environ 4 milles de l'embouchure de la rivière Guadalupe, dans le comté de Refugio. Il y a sur cette terre une maison de bonnes proportions et plusieurs dépendances. Le sol est élevé et exposé à la brise. La terre est excellente et ce pays en général est admirablement adapté à la culture et à l'élève des animaux. Il y a sur la ferme environ quatre vingts bêtes à cornes et un cheval qui sera vendu avec la ferme. Pour les conditions, s'adresser à CHARLES BYRNE, 11 avril 46 rue Tchoupitoulas

Aux Marchands de la Levée.

LES soussignés ont en magasin et tiennent constamment en mains les articles suivants convenables à vendre :

Coutellerie de poche, Coteaux, Brosses, Parfumerie, Papier, Violons, Dominos, Jeux d'échecs, Bijouterie, Ceintures pour marins, Coutelas,
Coutellerie de table, Rasoirs, Peignes, Encre, Plumes, Miroirs, Cadenats, Cuillères, Serrures, Capsules, Cartes à jouer,

Et tout ce que l'on peut désirer dans un magasin de quincaillerie.

URIAH A. POLLARD & Co, 11avril 76, Canal, près Chartres.

Coutellerie, Coutellerie.

REÇU directement des manufactures anglaises, couteaux de table, ciseaux, couteaux de poche, canifs, instruments pour habitations, ouvriers, jardinages et outils pour [illegible], à vendre par URIAH A. POLLARD & Co. 76, Canal près Chartres.

Fusils, fusils.

A VENDRE par les soussignés un grand assortiment de fusils Anglais à deux coups, qu'ils vendront à bon marché pour clore le lot.

AUSSI, Capsules à l'épreuve de l'eau, des marques Coxis & Walkers. URIAH A. POLLARD & Co. 76, Canal près Chartres.

Importation Directe.

A VENDRE par les soussignés " Rasoirs célèbres de Wade & Butcher," expressément à l'usage des Barbiers, et un grand assortiment des marques Rodgers, Elliott, et autres. URIAH A. POLLARD & Co., 76, rue du Canal, près Chartres.

SARDINES à l'huile.—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, St-Louis.

VIN ROUGE.—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 19, St-Louis.

GRAISSE.—[illegible] SECCOMB, VOORHIES & Co, 15 rue Tchoupitoulas.

WHISKEY.—[illegible] SECCOMB, VOORHIES & Co, 15, rue Tchoupitoulas.

JAMBONS.—[illegible] SECCOMB, VOORHIES & Co, 15, rue Tchoupitoulas.

LANGUES DE BŒUF.—[illegible] SECCOMB, VOORHIES & Co, 15, rue Tchoupitoulas.

BEURRE.—[illegible] SECCOMB, VOORHIES & Co, 15, rue Tchoupitoulas.

TH. HIMBERGER, D. M.
Médecin élevé en Allemagne et à Paris,
RUE DUMAINE, No. 53, entre les rues Condé et Royale.

[illegible]

Marchandises sèches pour le marché du Mexique.

1250 Pièces impérial supérieur 4-4 ; 800 do do marchandises imprimées ; 30 caisses toile platillas ; 20 do do Britannias ; 160 do retopilles 7/8 ; 8 do do crêpe à la mortaise ; [illegible] ; 30 do de soie ; [illegible] en couleurs ; 4 do alpaca noir ; 50 do coton blanchi pour drap, venant d'être reçus et à vendre par O. S. GRAHAM, 6avril 96, rue Gravier

Marchandises de toile d'Irlande et d'Ecosse pour le printemps.

REÇU par les dernières arrivées de Liverpool et en déballage, un grand assortiment bien choisi de marchandises de toile, venant des meilleures manufactures, comprenant : toile d'Irlande pour chemises et draps, toile pour oreillers, ginga toile, coutil, canevas ducks, batiste imprimée, damassée, diaprée, nappes et serviettes, toile brune et jaune, barlaps, osnaburgs, toile de Hollande brune et blanche, toile de Coutrai, mouchoirs batiste, blanche et imprimée &c. &c.

Aussi : une facture de bobinet 12-4, mousselines suisses brodées et une variété de marchandises de saison, à vendre par O. S. GRAHAM, 6 avril 96, rue Gravier

BRANDIES.—En Douane—30/2, 12/4 et 25/8e caux de vie de différents âges, de la marque Pinet, Castillon & Cognac.
5/4 et 10/8e Cognac DuPerron ;
30/2, 24/4 et octaves United proprietors, LaRochelle, forte sève.
3/2 pipes Mre Castillon 1865. Cognac.
30 quarts Bouvet jne, 4me preuve, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29 rue Conti

VINS.—En débarquement—192 barriques claret ; 50 barriques vin blanc ; 150 barils vin blanc ; 800 caisses claret.

En magasin :

Claret supérieur en barriques et en caisses ; Bourgogne, champagne, genièvre de Hollande, madère, porto, rum, etc, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29 rue Conti

BOUTEILLES.—30 paniers bouteilles bordelaises, 22 onces, en magasin et à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville

HUILE D'OLIVE.—50 paniers huile d'olive Plagnol, grandes bouteilles,
20 paniers huile d'olive Plagnol, 1/2 bouteilles,
20 do imitation do grandes bouteilles,
20 do huile d'olive Marcelin Sue, grandes bouteilles, à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville.

GENIEVRE DE HOLLANDE.—6 pipes de la marque Steaudoul, 5 do du Cygne, à vendre par A. DELAMARE, 9, rue Bienville.

L. BINOCHE,
30 rue de Chartres, encoignure Douane,

A L'HONNEUR d'informer les dames qu'il vient de recevoir par les derniers steamers le complément de ses grandes nouveautés de printemps et d'été, et qu'il en fera l'ouverture lundi prochain, 4 avril. Il offrira un magnifique choix de robes foulard, mousseline soie, organdi, jaconat, Barèges à volants et autres, taffetas pages et compagnie grecques en mousseline brodée et dentelle, capotes, blonde et crêpe en tout genre, chapeaux de paille pour dames et enfants, ombrelles, éventails, gants et mitaines filet, qu'il vendra aux prix les plus modérés.

AVIS.
PAUL PESQUIER,
No. 103, rue de Chartres,

A l'honneur de prévenir ses clients et le public qu'il vient de recevoir de Paris par le navire Emma Watts, du Havre, un assortiment de *Marchandises de Saison*, telles que CASIMIR de pantalons, DRAPS LEGERS pour habit, couleur et noir, MERINOS, COUTILS, piqués pour gilets, &c.

A VENDRE

UNE MACHINE NEUVE pour la manufacture de la SALSEPAREILLE, et de l'eau minérale et pour les mettre en bouteille. On peut l'examiner à la boulangerie de E. Trout, près du ferry du 3me District, Alger.

Reprise de la vente de Barèges à 15 cents.

LA vente de nos barèges de 25 cents à 15 ayant été interrompue par la non arrivée du navire qui nous apportait un second lot de cette marchandise, nous nous empressons d'annoncer au public que nous recommencerons lundi prochain la vente de nos Barèges à 15 cents la yarde et beaucoup d'autres articles dans la même proportion. LAROUSSINI & CO., Maison Rouge, sur la Levée, près le marché aux légumes

Volé.

VENDREDI, 1er avril, entre 4 et 5 heures du matin, [illegible] C. GODIN.

ON demande un bon maître d'anglais, américain ou anglais. Il doit savoir le français. S'adresser au bureau de l'Abeille

HOTEL DE PROVIDENCE.
L. BOUDRO [illegible]

[illegible]

ECHECS ! ECHECS !

REÇU par le Heidelberg, du Havre—*Jeux d'Echecs* en bois poli et en bois verni, modèle de Régence.

Analyse du jeu des échecs par Philidor.
Nouveau traité du jeu de echecs par Bastarde.
A. PAYA & Co, 56, Chartres.

AUX IMPRIMEURS ET LITHOGRAPHES.—Reçu par le Heidelberg : 50 rames papier blanc, double cloche, en vente chez A. PAYA & Co., 56, Chartres.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire le Grenada—150 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. BOYER FRERES. Encoig. Moreau et Mandeville

A VENDRE en débarquement du navire le Wind sor Castle, venant de Bordeaux—110 barriques vin rouge bon ordinaire. BOYER FRERES. Encoig. Moreau et Mandeville

ATTENDU incessamment, par le navire Le Maroc, de Bordeaux—96 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par BOYER FRERES. Encoig. Moreau et Mandeville

ATTENDU sous peu, par le navire l'Ami venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—100 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. BOYER FRERES. Encoig. Moreau et Mandeville

D'importation directe.
HABILLEMENTS D'ENFANS POUR L'ETE.
36, RUE DE CHARTRES.
Marchandises Nouvelles.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships *Benjamin Franklin*, *Crescent City*, *United States* et *Cherokee*, de New-York :

Un magnifique assortiment d'habillements d'enfants de tout âge, sur lequel nous appelons l'attention des familles en général. LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

D'importation directe.
VETEMENS D'ETE POUR JEUNES GENS.
36, RUE DE CHARTRES.
Marchandises Nouvelles.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et de New-York :

Un bel envoi de confections d'été pour jeunes gens, que nous offrirons en vente, à très bas prix. LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.

D'importation directe.
HABILLEMENS D'HOMMES POUR L'ETE.
36, RUE DE CHARTRES.
Marchandises Nouvelles.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamships *Crescent City*, *Empire City*, *United States* et *Cherokee*, de New-York :

Notre assortiment de vêtements d'hommes pour le printemps et l'été, que nous offrirons en vente à des prix très réduits. LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

Avis aux Marchands de la ville et de la campagne.

REÇU par le Heidelberg, du Havre—500 douzaines crème de Perse en pots de terre et de terre, de Piver et Pinaud.
500 douzaines pommade double du do, à $7 50 la grosse.
100 douzaines huile de macassar en boîtes, de Pinaud, à $8 la grosse.
En vente chez LION & PINSARD, 66 & 68, rue Royale, encoig. Bienville.

EAU de fleurs d'oranger—60 caisses eau de fleurs d'oranger, triple, du J. Mottet,
120 caisses do do petits modèles, à vendre par NUMA LACOSTE, No 147 rue Royale

EN débarquement du navire Grenada, de Bordeaux :
40 barriques vin rouge, côte de Plaine,
30 do do St Emilion,
20 do do blanc haut Sauterne,
30 1/2 do do do
200 caisses vin rouge St Julien Médoc,
100 do do Chateau Bonneau.
A vendre par NUMA LACOSTE, No 147, rue Royale.

EN débarquement du navire Cazenig, de Bordeaux :
40 barriques vin rouge St Emilion,
36 demi do blanc Haut Sauterne.
A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

BOUTEILLES vides :
150 paniers bouteilles bordelaises vides, de 21 onces,
75 1/2 do do do do do
75 paniers do blanches pour liqueurs.
A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

SAUCISSONS de Lyon.—6 barils véritables saucissons de Lyon, reçus par les derniers arrivages du Havre et à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale

Aux habitants, planteurs et autres.

CHAUX du cap Girardeau, de Richard, manufacturée dans la carrière au cap Girardeau, livrable sans prix de fret à un débarcadère quelconque sur le Mississipi, au-dessus de la Nouvelle-Orléans, au prix du marché de la ville.

Les acheteurs de la ville peuvent toujours se procurer de la chaux fraîche, car nous en recevons constamment de la carrière.

S'adresser au dépôt de marbre de P. M. MOSSEAUX, enc. St-Louis et Robertson

CIGARES de la Havane—[illegible] LABORDE & XIQUES, 29 rue Conti

E. MAUTRE & CO.,
SUCCESSEURS DE
S. HASPERREAU & Co.

25 RUE CONDE, entre Ste-ANNE et DUMAINE. 25

Magasin d'articles de ménage,
Et manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tôle et en plomb,
[illegible]

Magasin de CONFISEUR à vendre.

F. GRAS, désirant se retirer des affaires, offre à vendre son superbe magasin de confiseur, situé encoignure Esplanade et Vieille Levée. Son magasin est des plus renommés [illegible] et la réputation de vend [illegible] une belle et bonne clientèle des marchands de la campagne. Livraison en sera donnée en septembre prochain, c'est-à-dire au commencement des affaires. Pour plus de détails s'adresser sur les lieux, à F. GRAS, confiseur, 26 mars Encoignure Esplanade et Vieille Levée.

Grocerie à vendre.

A VENDRE une Grocerie bien achalandée, située dans un des beaux quartiers du 1er district. Les conditions seront avantageuses. S'adresser à L. MAJESTE, 28 mars 115, rue de Chartres

CANAL CARONDELET.

LE soussigné ayant établi une branche de son magasin de fourrage aux Nos 258 et 260, en face du Canal Carondelet, annonce à ses amis et au public qu'il aura toujours en main et vendra au plus bas prix du marché : du foin, du maïs, de l'avoine, etc. 24 mars F. A. GONZALES.

DELLE PIANE,
Professeur des Langues Espagnole et Italienne.

LEÇONS particulières, de ces deux langues, auxquelles le professeur joindra le Français pour ceux de ses élèves qui le demanderont.

M. Delle Piane peut entreprendre une ou deux classes dans un pensionnat.

Calligraphie.

M. D. P. se charge d'enseigner, par une méthode simple et facile, une jolie écriture, en quinze leçons. (Voir chez lui, des spécimens de cet art. 19me—17 rue Royale No 117.

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE ORLEANS, Nouvelle Orléans 16 mars 1853. LES Directeurs ont aujourd'hui déclaré un dividende de quinze pour cent sur les profits des dernières ans, payable aux actionnaires le 30 courant ou après. J. TUYES, 17 mars— Secrétaire

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 2 avril 1853.

CONFORMEMENT à la Charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, No 45 rue Carondelet, LUNDI, 18 avril 1853, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, pour dix-huit directeurs, dont douze seront choisis parmi les actionnaires résidant à la Louisiane, et six parmi les actionnaires résidant au Mississipi.

Par ordre du Bureau. JOHN CALHOUN, 2 av—au 18 av Secrétaire

Bureau de l'Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nlle Orléans, 5 avril 1853.

LE script de cette Compagnie pour 1852, a été reçu et sera livré selon la Charte. L. MATTHEWS, Agent.

Shanghai, Cochin China et autres grosses volailles à vendre.

Les planteurs qui désirent acheter des Shanghai, Brama Pootras, Cantons de choix et autres grosses volailles, sont invités à venir examiner la grande et belle collection de volailles à la "Maison Blanche" au coin des rues Esplanade et Dorgenois, en face du Marché du Chemin du Bayou. Les volailles sont garanties de pure race et viennent du célèbre stock de BUNNHAM.

De bons œufs frais à vendre pour la couvée.

Les omnibus du Chemin du Bayou passent près du Marché tous les quarts d'heure.

MAISON DELOUVRE,
MLLE GUERIN
141, RUE ROYALE.

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir ses CHAPEAUX DE PRINTEMPS, ainsi qu'un assortiment de MANTELETS ET TALMAS, en mousseline brodées, de chaux et organdis de toutes couleurs, et autres articles de fantaisie, dont elle fera l'ouverture lundi, 21 courant.

TABAC—TABAC.

LES soussignés, agents, viennent de recevoir une consignation de tabac de 5 morceaux, ect, à laquelle ils appellent l'attention particulière des marchands.

[illegible] MACMURDO & WARWICK.

AVIS.—Nous avons associé aujourd'hui à nos affaires, MM. J. A. LEVY Jr. et HORACE HARBY. La société continuera comme par le passé. M. BARRETT & CO., No 3, rue des Magasins. Nlle-Orléans, 2 mars 1853.

ON DEMANDE à louer à bail une bonne maison de résidence à deux étages, bien située et convenable pour une famille. S'adresser lettre F. boîte 36, au bureau de la poste.

A LOUER—Plusieurs Bureaux au No 10, rue Conti. S'adresser sur les lieux.

Vor. HEBERT & Cie.
149, RUE DE CHARTRES.

Reçu par le Geo. Hurlbert :—Une caisse de magnifiques registres pour comptabilité.

[illegible]

Vor. HEBERT,
149, rue de Chartres.

Par le navire Hurlbert :
Publications populaires à bon marché.
Ouvrages de Dumas, Geo. Sand, Balzac, Paul Féval, Jacob, Voyages, &c. &c. &c.
Taboada, Dictionnaire espagnol et français, Boîtes de Boston, Plumes d'or &c. &c. &c.
Cosaques.

A vendre
Par J. B. Derrey, courtier, 86, rue de la Douane.

[illegible]

AVIS.

NOUS informons nos amis et le public que la part de notre associé Isaac HOBBS ne changera en rien notre commerce pour la vente de chaussures et chapellerie, qui sera continuée comme par le passé aux deux maisons de commerce, [illegible] OMER GAILLARD, ROBERT E. AUBERT. Nlle-Orléans, le 14 mars 1853.

Bon marché ! !
Pas de charlatanisme ! ! !
20,000 yardes de Calicos
à
10 CENTS LA YARDE.

Ce calicot se vend 12½ cents la yarde dans tous les magasins de la ville.

Venez et jugez. Mme M. SCHELL, ENCOIGNURE HOPITAL ET VIEILLE LEVEE, No. 166.

ABS. Z. CAVELIER L. F. MAXENT
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 163,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses

LIBRAIRIE F. SEYER.
Rue Royale, 173, entre Toulouse et St-Pierre.

CONSTAMMENT à vendre à des prix excessivement réduits—Ouvrages de Littérature, Sciences,—Voyages,—Art Mécanique—Médecine,—Livres de Droit, Atlas, livres rares, ouvrages illustrés et autres.

Par les derniers arrivages, un grand choix de romans illustrés, fournitures de bureau.

MARCHANDISES NOUVELLES.
Mme M. SCHELL,
Encoignure Hôpital et Vieille Levée, No 16.

M ME SCHELL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle a reçu par les derniers arrivages des ports américains et étrangers, un assortiment complet de marchandises de fantaisie, telles que :
Organdies riches imprimés,
Organdies riches imprimés, avec bandes,
Organdies riches imprimés, avec volants,
Jaconats riches imprimés,
Jaconats riches imprimés, avec bandes,
Barèges riches imprimés solides,
Manchettes, chemisettes, broderies
Ombrelles, mantelets, dentelles, chapeaux pour dames et enfants.
N. B. Venant d'être ouverte : 3 caisses calico, garanti bon teint, à 10 cents la yarde.

Foin, Maïs, Avoine et Son.
Magasin vis-à-vis le dépôt du Rail-Road Pontchartrain.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il tient constamment dans son magasin, No 5, rue des Champs-Elysées, près la Levée, foin, maïs, avoine et son, qu'il vendra toujours à des prix modérés.

Les personnes qui expédient des articles de l'autre bord du Lac par le rail-road sont priées de s'adresser au magasin ci-dessus où elles seront promptement servies et leurs marchandises soigneusement expédiées avec soin, sans frais de transport. THEODORE BOUCHARD.

VOR. HEBERT & Cie,
149, rue de Chartres.

REÇU par le Heidelberg—SAINTE BEUVE—Causeries du Lundi.
MERY—Les Nuits anglaises.
C. C. PERRON—Eléments de physique.
SARGERET—Histoire de France Elémentaire.
LEFRANC— " "
LEFRANC—Cours de littérature.

PAPIER A LETTRE de fantaisie, petit format, reçu par VOR. HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres

PAPIER FOULET avec enveloppes correspondantes.
Papier impérial, chinois, anglais. Divers formats.
VOR HEBERT & Cie, 149 rue de Chartres

PAPIER FRANÇAIS pour affiches et fabricant de cigares.
100 Rames de couleurs et blanc, reçu par VOR. HEBERT & Cie, 149, rue de Chartres

LIBRAIRIE DE FRANKLIN,
No 12, rue St-Pierre, maisons Pontalba, en face de la place Jackson.

OUVRAGES de médecine, livres de lois, livres d'école, ouvrages divers et les dernières publications à bon marché.

Toujours en main et à vendre à la librairie Franklin : un assortiment complet de registres blancs et de fournitures de bureau.

Le soussigné achète des livres de seconde main. JOSEPH COHN, propriétaire, successeur de J. Fourmy.

A louer.

Cette belle propriété, venant d'être entièrement réparée, située à l'encoignure des rues Royale et Orléans, centre du plus beau quartier de la Première Municipalité [illegible] [illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI, 12 JANVIER 1853.
La cinquième représentation de :

MOÏSE,

Grand opéra en 4 actes et neuf tableaux, musique de Rossini.

On commencera à 6 heures trois quarts.

JEUDI, 14 avril 1853,
Bénéfice de M. Dobrinay.
GALATEE,
Opéra en 2 actes, de V. Massé.
DAVID,
Opéra en un acte de E. Guiraud

THEATRE ST-CHARLES.

Mardi, 12 avril 1853
LA FAMILLE RAVEL,

Grands divertissements, exercices sur la corde tendue, par la famille Ravel et Yrme Blondin. Le spectacle commencera par le vaudeville intitulé : LEND ME 5 SHILLINGS.

SALLE DES ODD FELLOWS.

Troisième et dernier Concert de la série.

L. M. GOTTSCHALK

Annonce respectueusement à ses amis et au public qu'il donnera le

Troisième et dernier Concert de la série

MERCREDI SOIR, 13 AVRIL.

Le programme contiendra les détails.

Billets :—Places réservées, $2 ; — Pour les autres parties de la salle, $1.

Le plan de la salle sera exposé, lundi à 10 heures, au magasin de musique de Hewitt, où l'on pourra se procurer des billets.

Le Concert commencera à 8 heures. 9 av

L'IRLANDE EN 1848.

THOMAS FRANCIS MEAGHER, à la demande d'un grand nombre d'amis, fera une LECTURE sur l'état des partis politiques et la révolution en Irlande en 1848, JEUDI, 14 du courant, à la Salle des Odd Fellows.

Les portes s'ouvriront à 7 heures et la Lecture commencera à 8 heures.

On peut se procurer des billets au bout de la salle.

COURSES.
Hippodrome de l'Union

Premier Jour.

MARDI, 12 AVRIL.

La Course commencera à 2 heures P. M.

Bourse : $300.—Course de deux milles.

ENTREES.

1o—La pouliche ch. de A. L. Bingaman, Hilario, provenant de Glencoe imp. et de Fanny Wright, 4 ans. Costume bleu et jaune.

2o—La pouliche ch. Clara Minter de S. M. Hill, provenant de Boston et de Queen Mary, 3 ans. Costume de fantaisie.

3o—La pouliche b. de L. F. Smith, Jessie, provenant de Chanticleer et de Ann Hayes, 3 ans. Costume noir et blanc.

4o—La pouliche b. de W. J. Minor, Mary Taylor, provenant de Sovereign imp. et de Cis Howard, 3 ans. Costume bleu foncé.

On peut se procurer au contrôle des rubans pour le meeting pour $10.

Entrée $1

Les omnibus du Chemin du Bayou partent tous les quarts d'heure de la rue du Canal, le jour des courses.

12avril J. L. IMLAY, Propriétaire.

SOIREES MAGIQUES.

A l'Hôtel des Etats Unis, vis-à-vis du chemin de fer, 3me Municipalité.

Séances du Professeur Jocko.

CE célèbre Physicien et Prestidigitateur JOCKO qui ne s'était montré depuis ces jours derniers au Musée du Sud où il a obtenu un immense succès, s'est [illegible] il donnera de nouvelles représentations de la 3me district, [illegible] suivants : Jeudi, vendredi et samedi, 14, 15 et 16 avril. Le spectacle commencera à 8 heures du soir.

SALLE DES ODD FELLOWS.

La célèbre FAMILLE LEE a l'honneur d'annoncer sa première apparition en cette ville,

MARDI SOIR, 12 AVRIL.

Le spectacle offre un attrait sans pareil—Gymnase de Gladiateurs—Statuaires Vénitiennes—Représentations Olympiques—Chants, danses, etc. [illegible]

Le professeur HORR, grand chanteur et comique, paraîtra en cette occasion.

Pour les détails voyez les programmes. Les portes seront ouvertes à 7 heures et on commencera à 7 3-4. Entrée 50 cents seulement. 11 avril

GRAND MUSEE DU SUD,
Nos 105 et 107, rue St-Charles, Nlle Orléans.

EN outre du million de curiosités naturelles et artificielles et du ZEUGLODON, long de plus de 100 pieds, et qui sont transportés à la grande foire de New-York, le public est prévenu que [illegible] SOIREES MAGIQUES tous les jours à midi et l'après-midi à 7 heures 1/2. Le directeur du Musée annonce qu'il a engagé la TROUPE ETHIOPIENNE, qui jouera tous les soirs.

Les portes sont ouvertes de 9 heures du matin à 11 heures du soir.

Entrée : 50 cts ; enfans, moitié prix.

Représentation de jour par le professeur Jocko, le samedi à midi.

COURSES ! COURSES !

HIPPODROME DE L'UNION.

A l'encourager des chemins de Gentilly et du Bayou.

LES Courses sur l'Hippodrome de l'Union commenceront MARDI 12 AVRIL, et continueront toute la semaine.

Premier jour—Bourse : $300—Course de 2 milles. Deuxième Course—Bourse : $100—Course d'un mille.

Deuxième jour, mercredi 13—Bourse : $400—Course de deux milles.

Troisième jour, jeudi 14—Bourse : $150—Course d'un mille.

Deuxième Course—Un enjeu pour les chevaux de deux ans—Souscription : $200—Dédit, $50.

Course d'un mille.—Le propriétaire ajoutera $100 à la Course à Bour. Trois chevaux au plus courront pour l'enjeu. Les chevaux devront être mis avant le 12 avril.

Quatrième jour, vendredi 15—Bourse : $300—Course de deux milles.

Dernier jour, dimanche 17—Bourse : $250—Course d'un mille, les trois premiers en cinq.

Conventions aux bourses : 10 pour cent à ajouter.

Les Courses seront conduites d'après les règles du Jockey Club de la Métairie.

Prix d'entrée : $10. On peut s'en procurer au contrôle.

Entrée . . . . $1.

Les omnibus du Chemin du Bayou partent de la rue du Canal toutes les dix minutes, et vont directement à l'Hippodrome, pendant le temps des Courses. J. L. IMLAY, propriétaire

LE GRAND MUSEE DU SUD

Est ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 11 heures. Ce musée renferme plus de cent mille curiosités naturelles et artistiques qu'aucun autre musée des Etats-Unis. Le public peut voir en outre :

Les soirées magiques du professeur Jocko.
La famille Chinoise.
Le grand oururgie, Général Jackson.
L'enfant sauvage de Ceylan.
Le monstre de mer, le zeuglodon.

Prix d'entrée . . . . 50 cents

La jeune Géante américaine, costumée à la Bloomer.

EXHIBITION DURANT LA SAISON.

L'EXHIBITION DE FIGURES EN CIRE &c. du Signor Foucaraché est actuellement ouverte au COMMERCIAL HALL, rue St-Charles, encoignure Perdido.

Billets d'entrée :—50 cents. Les enfants et les domestiques, moitié prix. Les élèves, lorsqu'ils viendront en corps, le demi-prix. Les instituteurs n'auront rien à payer. Pour les détails voir les petites affiches. Les portes seront ouvertes tous les jours, le matin, à midi et le soir.

En outre des Figures en cire, on verra la Jeune Géante Américaine, âgée seulement de dix huit ans. [illegible] 25 et 26 du courant.

Salle de [illegible] et Salon de Lectures
[illegible] INSTITUTE.
Rue Philippa, entre les rues Canal et Commune.

CETTE salle vaste et commode, [illegible]

S'adresser à LUTHER HOMES, Trésorier, No 106, rue St Charles.

ACADEMIE D'ECRITURE ET DE TENUE DES LIVRES DE DOLBEAR, No. 106, rue du Canal—Cet établissement a été fondé en 1832. Il y a des classes particulières pour les dames. Les messieurs apprennent en très peu de temps la tenue des livres ou peuvent donner des leçons d'écriture. Ses élèves occupent des places dans la plupart des forts maisons du pays. [illegible] RUFUS DOLBEAR, 108, rue du Canal.

GRANDE INSTITUTION
Pour les jeunes personnes de couleur,
MADAME DUMAGENE,
rue Bourbon, entre Bienville et Douane, 54.

OUVRIRA le 1er avril, une maison d'éducation où toutes les branches d'une instruction solide seront enseignées en anglais et en français par les meilleurs professeurs.

La broderie blanche, la tapisserie et tous les ouvrages de fantaisie seront montrés avec un soin particulier.

La musique sera aussi l'objet d'une attention toute spéciale. Un excellent professeur sera attaché à la maison.

Le jeudi de chaque semaine il y aura un cours d'instruction religieuse qui sera une préparation à la première communion.

Madame Dumagene fera tous ses efforts pour répondre à la confiance des parents qui voudront bien lui confier l'éducation de leurs enfants.

Les arts d'agréments seront compris dans le prix de la pension.

Les classes s'ouvriront de 9 heures à 3 heures. L. DUMAGENE.

COLLEGE DE LA LOUISIANE,
rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

CET établissement, qui est situé dans un des quartiers les plus sains et les plus aérés de la ville, présente sous le rapport hygiénique tous les avantages de la campagne. [illegible]

[illegible]

A. LAMBERT, 62, rue des Magasins.